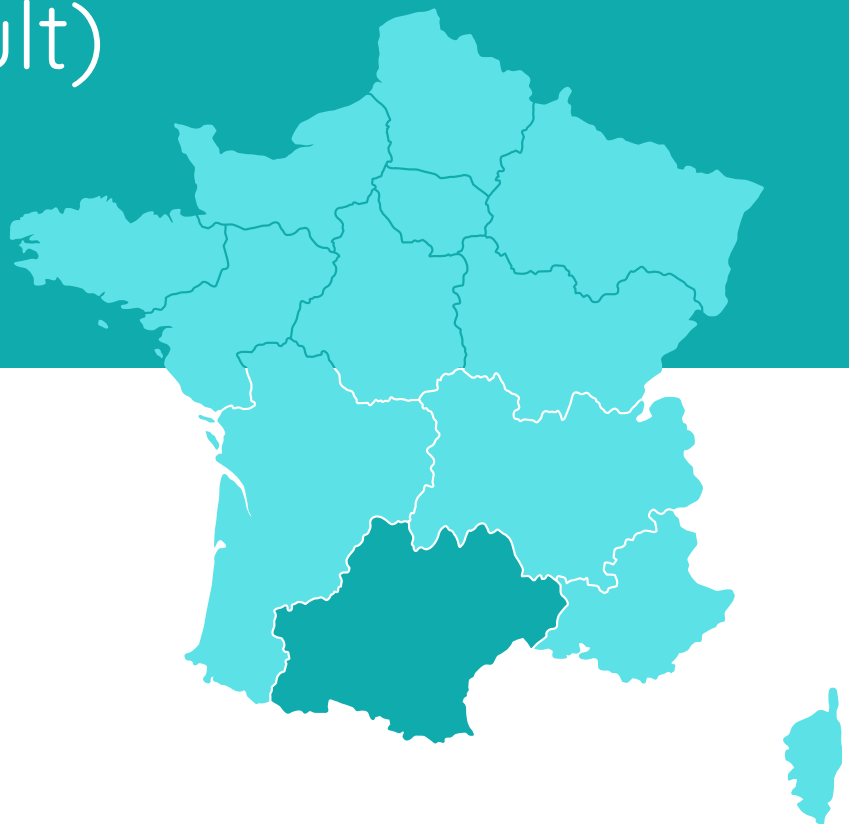


PORTRAIT

de quartiers

Agde (Hérault)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

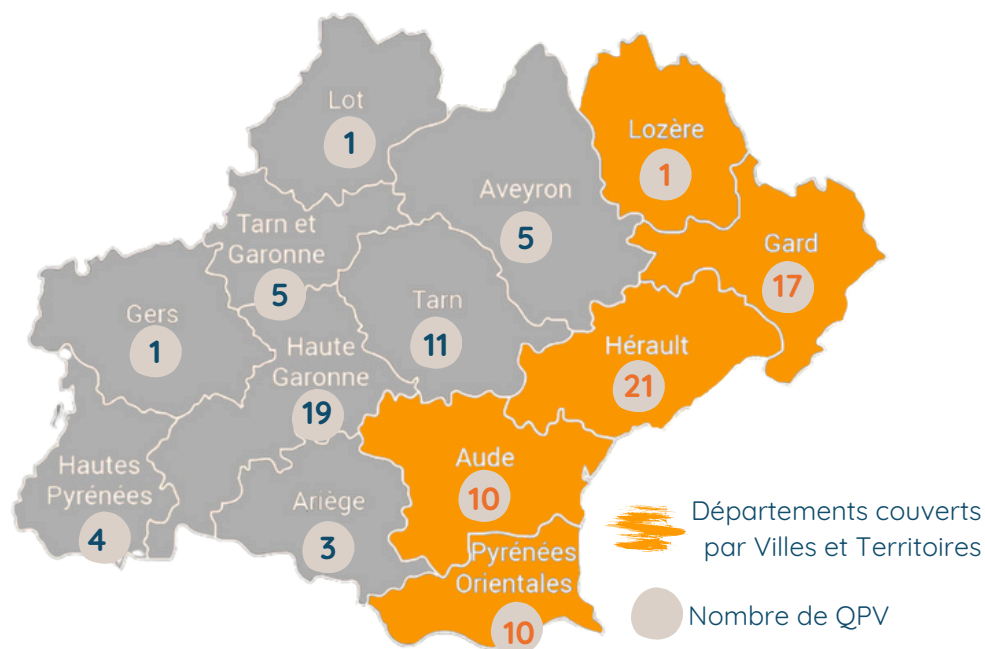
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'HÉRAULT

CHIFFRES CLÉS [3]

21 quartiers prioritaires

111 061 habitants

6.8% de la population départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 32.1%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 30.6%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.1%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 19%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 15.8%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 20.4%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17.4%
- Part des logements vacants : 15.6%



EMPLOI

- Taux de chômage : 35.3%
- Taux d'emploi : 40.8%
- Taux d'emploi des femmes : 34.6%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 20.6%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.1%

Source

[3] Insee : **Données 2020**

LE QUARTIER CENTRE-VILLE D'AGDE

UN QPV DE TYPE "CENTRE-VILLE À POPULATION ÂGÉE"[4]

Le centre-ville d'Agde est classé « quartier prioritaire de la Politique de la Ville » depuis les années 2000 et a déjà fait l'objet de 3 contrats de ville sur les périodes 2000-2006 / 2007-2015 / 2015-2023. Le périmètre du quartier prioritaire avait été réduit en 2015 et a de nouveau été modifié en 2023 (agrandissement).



Démographie

Part des moins de 25 ans : 28.4%
Part des 75 ans et + : 9.3%
Indice de jeunesse : 0.8
Part des femmes : 52%
Part des familles monoparentales : 34.8%

Education

16/25 ans non scolarisés sans emploi : 45.7%
Taux de scolarisation des 15/24 ans : %
Part des la population avec un BAC + 2 et + : 16.4%

Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 21.1%
Part des emménagements à plus de 10 ans : 28.9%
Part des ménages propriétaire propriétaires : 31.1%
Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 14.5%
Part des logements vacants : 15.4%

Emploi

Taux d'emploi : 38.5%
Taux d'emploi des femmes : 37.2%
Taux d'emploi des 15/24 ans : 19.2%
Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.8%
Taux de chômage : 43.8%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 41%

Sources

Insee : [Données 2020](#)

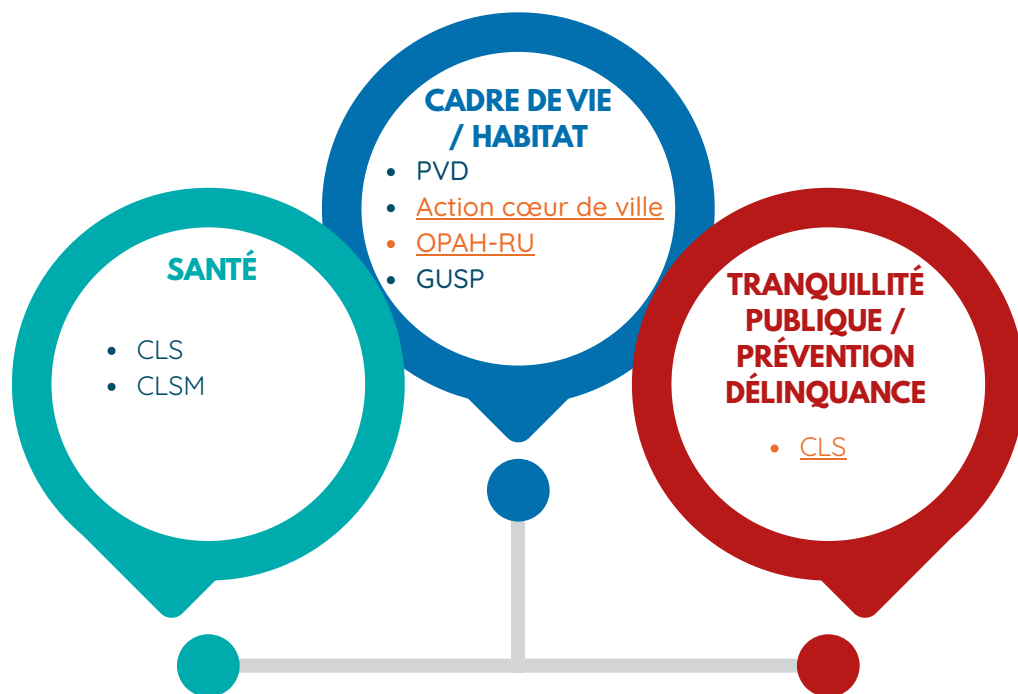
[4] Selon la typologie proposée par l'Insee : [Quartiers prioritaires de la politique de la ville](#)



DISPOSITIFS LOCAUX

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX ARTICULÉS AVEC LE CONTRAT DE VILLE

Nous présentons ici quelques cadres d'intervention et dispositifs localement déployés (politique de la ville et Droit commun) qui s'articulent avec l'action du contrat de ville.



Accédez à [la carte interactive du SIG Ville](#)

DISPOSITIFS LOCAUX

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté d'agglomération
Hérault Méditerranée
Ville d'Agde

Etat

Préfecture de l'Hérault

Autres partenaires

CAF de l'Hérault
France travail
Bailleurs sociaux (2)
Banque des territoires

LES GRANDES PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE

Le développement économique et le plein emploi

1/ Lever les freins à la scolarité, la formation, à l'emploi qu'ils soient d'ordre matériel ou psychologique dont la mobilité, la maîtrise de la langue française... 2/ Renforcer les dispositifs d'insertion, de formation et d'accès à l'emploi 3/ Favoriser la découverte des formations et des métiers 4/ Mieux communiquer et transmettre l'offre d'emploi et de formation 5/ Améliorer l'attractivité du QPV (image, commerces, renaturation, sécurité...) 6/ Soutenir l'installation de commerces dans le quartier prioritaire



Education / jeunesse

1/ Développer et soutenir des actions d'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et à l'éducation pour tous. 2/ Valoriser les compétences des habitants (Ateliers créatifs, artistiques, culturels, sportifs...) 3/ Favoriser la découverte à travers le dispositif Ville, Vie, Vacances et les séjours

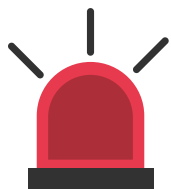
Accès aux droits et lien social

1/Favoriser l'accès à la santé pour tous : (prévention des addictions, des MST, du mal être des jeunes, soutien aux parents. Accès, etc.) 2/ Développer des actions de sensibilisation et d'amélioration de l'environnement (permis de végétaliser, renaturation, actions de sensibilisation aux transitions, amélioration de l'habitat dont information sur les nuisibles).



La tranquillité et la sécurité publique, la promotion des valeurs de citoyenneté

1/ GUSP 2/Citoyenneté et des valeurs de la République 3/ Valoriser les réussites des habitants 4/ Parentalité, soutien scolaire, lu5/ Prévention des violences (dont les violences Intra Familiales).



Consulter le
[contrat engagements quartiers 2030](#)
d'Agde

